

LA FOSSE SEPTIQUE SCÉLÉE



Fosse étanche



Proposé lorsque le terrain n'est pas propice à l'absorption des effluents,

- Si la nappe phréatique est trop proche ou bien lorsque la superficie du terrain ne convient pas



Nécessite une vidange fréquente puisqu'elle ne dispose pas de système d'évacuation



L'implantation d'une fosse septique scellée n'est plus permise lors de la construction d'une nouvelle habitation.

